

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR TOLOSAN

Séance du 10 février 2016

L'an deux mille seize, le 10 février, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan dument convoqués, se sont réunis à 18 h 30 dans la salle des mariages de la mairie de Saint-Sauveur.

Votants :

4C : Roland CLEMENCON, Alain CLUZET, Denis DULONG, Yvan GONZALEZ, Didier LAFFONT,

CCCB : Sabine GEIL-GOMEZ, Herveline JACOB, Véronique CHENE, Thierry SAVIGNY, Daniel ANTIPOT, Joël CAMART, Patrice SEMPERBONI, Frédéric MARTIN,

C3G : Daniel CALAS, Véronique MILLET, Edmond VINTILLAS, Philippe SEILLES, Jean-Claude MIQUEL, Didier CUJIVES, André FONTES, Brigitte GALY,

CCF : Philippe PETIT, Guy NAVLET, Edmond AUSSEL, Colette SOLOMIAC, Daniel DUPUY, Jacques OF, Francis BERGON, Marina DAILLUT

CCSG : Jean-Claude ESPIE, Nicolas ALARCON, Chantal AYGAT, Gérard JANER, Jean-Luc LACOME, Jean-Louis FLORES, Marie-Laure BAVIERE, Gilles MARTIN, Christian OUSTRI,

CCVA : Jean-Marc DUMOULIN, Éric OGET, Jean-Michel JILIBERT, Didier ROUX, Wilfrid SABIRON, Robert SABATIER, Roger VIALAS

Absents excusés ayant donné procuration: Nicolas ANJARD, Vincent LAVIGNOLLE, Jean-Paul VASSAL, Janine GIBERT, Michel ANGUILLE,

Absents: Hugo CAVAGNAC, Jean BOISSIERES

Secrétaire de séance : Véronique MILLET

Domaine : Finances
Délibération n°: 16/28

Objet : Demande d'une aide financière au CD 31 pour l'acquisition de mobilier de bureau, de matériel informatique et d'un copieur/ scan/ imprimante

Le Président expose que le PETR peut solliciter le Conseil Départemental 31 pour l'attribution d'une aide financière concernant l'acquisition de matériel mobilier de bureau, de matériel informatique et d'un copieur multifonction.

Il propose au Conseil Syndical de se prononcer sur la demande d'une aide financière auprès du Conseil Départemental au taux le plus élevé, et de le mandater pour signer tout acte et tout document nécessaire à sa bonne exécution.

L'exposé du Président entendu,

Et, après en avoir délibéré,

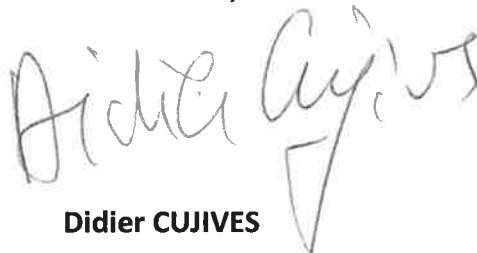
Le Conseil Syndical, à l'unanimité :

- Approuve la demande d'une aide financière auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne au taux le plus élevé pour l'acquisition de mobilier de bureau, de matériel informatique et d'un copieur/scan/ imprimante,
- Mandate le Président à signer tout acte et tout document nécessaire à sa bonne exécution.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures

Pour extrait conforme, le 10 février 2016.

Le Président,



Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 10 février 2016
Au registre sont les signatures